



Les professions libérales veulent recruter des jeunes

À la recherche de collaborateurs qualifiés, l'UNAPL signe un accord avec Pôle emploi.

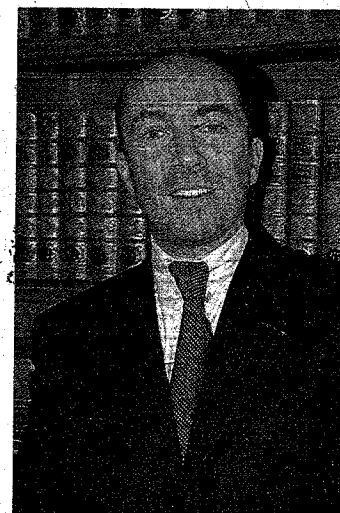
YANN LE GALÈS

EMPLOI Les professions libérales s'engagent en faveur de l'emploi. David Gordon-Krief, président de l'Union nationale des professions libérales (UNAPL), qui représente plus de 850 000 professionnels, et Christian Charpy, directeur général de Pôle emploi, signent ce matin en présence de Xavier Bertrand, ministre du Travail, un accord-cadre pour permettre aux professions libérales de recruter des jeunes et de former des demandeurs d'emploi.

« Nous avons besoin d'embaucher des collaborateurs qualifiés. Nos professions sont dynamiques et doivent s'adapter aux nouveaux besoins des Français, que ce soit dans le domaine de la santé ou de l'habitat. Nous avons créé plus de 60 000 emplois en 2008 et autant en 2009. Nous allons en créer 100 000 en 2012 », explique David Gordon-Krief.

Malgré la crise, ce secteur, qui emploie 2,6 millions de personnes dont 1,8 million de salariés, a continué de se développer : 165 946 entreprises libérales ont été créées en 2010, si l'on inclut les autoentrepreneurs.

L'accord, d'une durée de trois ans, concerne aussi bien la création et la reprise d'entreprises par des demandeurs d'emploi que la reconversion de salariés qui ont perdu leur emploi. « Nos métiers offrent de nouvelles opportunités aux salariés qui connaissent des accidents de carrière. Cela va de la standardiste au spécialiste de la logistique. Notre grande force est d'être présents sur tout le territoire. Les maisons des professions libérales implantées dans les départements joueront un rôle important pour former les jeunes et les demandeurs d'emploi. Elles travailleront en coopération avec les agences de Pôle emploi », précise David Gordon-Krief.



David Gordon-Krief, président de l'UNAPL. DR

Les professions libérales, qui comprennent aussi bien les géomètres que les kinésithérapeutes, les avocats que les dentistes, sou-

haitent également se faire mieux connaître des jeunes en étant davantage présentes dans les universités.

Présence dans les universités

« Nous travaillons à un accord avec le ministère de l'Enseignement supérieur. Nous voulons montrer aux étudiants que nous sommes des entrepreneurs », affirme David Gordon-Krief. L'UNAPL, qui a financé 5,6 millions d'heures de formation à ses salariés en 2010, veut aussi encourager l'apprentissage.

Comme d'autres acteurs de la vie économique, les professions libérales sont décidées à faire entendre leur voix à l'approche des élections présidentielles. « Nous sommes des entrepreneurs libéraux. Nos 850 000 membres parlent chaque jour à 5 millions de Français », observe David Gordon-Krief. L'UNAPL organise ses premières assises le 12 décembre à Paris au Conseil

économique, social et environnemental. Ses représentants présenteront à cette occasion douze propositions. Ils doivent rencontrer en décembre le président de la République pour la seconde fois cette année pour faire le point sur les dossiers.

Nicolas Sarkozy leur a proposé ce rendez-vous à l'issue de la table ronde à laquelle il avait participé le 12 avril à Versailles. À cette occasion, le chef de l'État avait annoncé une série de mesures concrètes, dont la création d'un simulateur « qui permette à chaque professionnel libéral de savoir à quoi s'attendre » en matière de « régularisation des cotisations sociales » et l'avancement du calendrier des charges sociales afin que leur montant soit connu des professionnels « au printemps par exemple plutôt qu'à l'automne de l'année suivante » et de « lisser leur paiement pour éviter les problèmes de trésorerie ». ■

LES CHIFFRES CLÉS

UN POIDS ÉCONOMIQUE
IMPORTANT

850 000
professionnels libéraux

1,8
million de salariés

10 %
de l'emploi de l'industrie,
du commerce,
des services